

**ARRETE DU MAIRE FIXANT LES TARIFS APPLICABLES
AUX USAGERS DU MUSEE**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 16 avril 2015, donnant délégation au Maire pour fixer les droits et tarifs perçus au profit de la commune,

Vu l'avis favorable émis par la Commission Développement Culturel lors de sa séance du 11 décembre 2017.

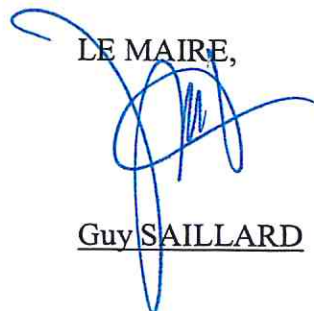
ARRETE :

Article 1er : Les tarifs applicables aux usagers du musée à compter du 1^{er} Janvier 2018 sont les suivants, voir le tableau au-dos.

Article 2 : Le Directeur Général des Services de la Mairie et la Trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Jura.

Champagnole, le 29 DEC. 2017

LE MAIRE,



Guy SAILLARD

TARIFS APPLICABLES AUX USAGERS DU MUSEE

	2018
Visite libre (période d'ouverture)	
Tarif plein	3.00 €
Tarif réduit (étudiants et groupes)	2.00 €
Handicapés, demandeurs d'emploi et moins de 18 ans	Gratuit
Visite guidée (sur rendez-vous et période d'ouverture)	
Groupes à partir de 10 personnes :	
Visite du musée	4.00 €
Visite du musée et du Mont Rivel (1/2 journée)	6.50 €
Scolaires	
Animation (simple visite gratuite pour les écoles de Champagnole)	2.00 €
Animation et visite du Mont Rivel (journée)	5.00 €
Livres en vente	
Mont Rivel, voyage bucolique et historique	8.50 €
Mérovingiens dans le Jura	8.50 €
Villards d'Héria, un sanctuaire gallo-romain	8.50 €
Baume les Messieurs Mère de Cluny	8.50 €
L'Abbaye de Baume les Messieurs	7.50 €
Itinéraires monastiques jurassiens	6.00 €
Eglises romanes du Jura	6.00 €
Voyage culinaire dans le passé	5.00 €
L'époque gallo-romaine du 52/476	4.00 €
Une mosaïque comme les romains	3.00 €
Le voyage de Benjamin chez les Celtes et les Gaulois	3.00 €
Le voyage de Matthieu chez les mérovingiens	3.00 €
Cartes postales (lot de 2 cartes)	1.50 €/ les 2